

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (2001)
Heft: 141-143

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BERNE



Automobile : Berne fête les années cinquante

La capitale fédérale accueille le week-end des 23 et 24 juin le Grand Prix Bern Revival 2001. L'occasion pour tous les spectateurs d'admirer de superbes voitures de courses et motos historiques. Organisé en 1998, le premier Revival avait attiré près de 50 000 curieux et passionnés. Cette année, un plateau spécial composé de Jaguar constituera la



Une Jaguar comme cela ne court pas la savane !

principale nouveauté, ainsi que la présence de l'ancien pilote automo-

bile suisse Emanuel de Graffenried. Côté compétition, les concurrents seront répartis en six catégories : monoplaces de grand prix et voitures construites jusqu'en 1946 ; voitures de sport construites jusqu'en 1946 ; monoplaces de grand prix, monoplaces de F1 et F2 de 1947 à

1954 ; voitures de compétition des années 1947 à 1954 ; motos de grand prix construites jusqu'en 1954 ; sidecars de compétition de Threewheelers construits jusqu'en 1954. Mais le week-end sera également le rendez-vous de nombreux clubs dont les membres afflueront des quatre coins de l'Europe au volant de leur véhicule historique et créeront une ambiance digne de la grande épreuve.

En moto, la moustache est de rigueur.



VOTATIONS DU 4 MARS

L'UDC de Blocher confirme son inébranlable progression dans les cantons. Elle détient désormais 496 mandats dans 24 législatifs cantonaux.

Neuchâtel. À deux contre un, les citoyens ont dit oui à un crédit de 7 205 millions qui permettra la réalisation de 23 projets routiers ces 6 prochaines années, dont le contournement de La Chaux-de-Fonds, et les citoyens ont refusé d'augmenter de 4 % la taxe automobile.

Bâle-Campagne. 82,9 % des votants ont dit oui à une initiative bourgeoise demandant la suppression de l'impôt sur les successions. Le manque à gagner sera d'environ 30 millions de francs. Le Projet de loi prévoyant des contributions de l'Etat aux partis politiques en fonction du nombre d'élus au Parlement a été rejeté. Les Bâlois ont aussi refusé de lever l'interdiction de promener les chiens dans une zone naturelle d'intérêt national.

Bâle-Ville. Par 74,2 %, les citoyens ont accepté la nouvelle loi cantonale sur l'aide sociale. Une initiative qui demandait une imposition spéciale sur les entreprises bénéficiaires qui licencient du personnel a été balayée.

Zoug. Par 65,9 % de oui, la réalisation d'un RER dans le canton est assurée.

Grisons. Accepté : les frais d'hébergement journaliers à la charge des pensionnaires des EMS seront désormais en fonction des prestations et non plus du revenu et de la fortune.

Soleure. Approuvé : l'abolition du statut de fonctionnaire.

Schaffhouse. Refusée à 55,9 % la nouvelle Constitution cantonale.

En Bref

FRIBOURG - Avec la création d'une nouvelle branche d'étude "Littérature générale et comparée", l'Université de Fribourg propose 2 innovations à la fois : une approche multidisciplinaire et un enseignement parfaitement bilingue. Renseignements/ www.unifr.ch/complit.

SAINT-GALL - Jugé pour avoir tué l'enseignant saint-gallois Paul Spirig en janvier 1999, Ded Gecaj a écopé de 4 ans de prison de la part du Tribunal de district de Leskovac en Serbie. Les autorités saint-galloises

s'étonnent de la clémence du verdict, mais attendent les considérants pour donner leur appréciation définitive. L'avis de recherche contre le criminel est maintenu.

TESSIN - Cinq ans après son ouverture l'Université tessinoise a trouvé sa place dans le paysage universitaire suisse. La faculté d'architecture jouit d'une notoriété particulière à l'étranger. L'Université compte 32 % d'étudiants étrangers, dont 22 % d'Italiens. Portée par la flamme de Mario Botta, la nouvelle

institution est un plein succès. (Ch. Imsand/24heures)

• Les parlementaires en séance à Lugano ont été invité au théâtre à Bellinzzone à voir une pièce mise en scène par le bouillant conseiller de la Lega, Flavio Maspoli. Thème : la Suisse. Dans un avion, bloqué, un groupe d'Helvètes se répendent en trois langues.

GRISONS - Le Conseiller national Christoph Blocher/UDC/ZH ainsi que sa femme Sylvia deviennent citoyens d'honneur de Lü/GR. Ch.

Dans les cantons

Blocher prononcera l'allocution du 1^{er} août.

- Une quantité record d'or pour la Suisse a été découverte dans la Surselva, aux Grisons. L'ensemble des morceaux trouvés, incrustés sur quartz devraient peser plus d'un kilo. Le plus gros morceau mesure de 30 à 40 cm et devrait valoir près de 200 000 francs.

- Un mineur sud-africain de 25 ans est mort sur le chantier du tunnel de base du Gothard à Sedrun/GR. C'est le 2^e accident mortel sur le chantier, au fond du puit d'accès. Pour une raison inconnue, plusieurs m³ de gravats ont glissé d'une surface inclinée, tombant sur l'ouvrier.

VALAIS - Le Vatican a officiellement confirmé la reprise du dialogue avec le mouvement catholique intégriste d'Écône.

- Après 14 ans de démêlés politico-judiciaires, le financier valaisan Jean Dorsaz est entré en prison.

- L'organisation de la " Gay Pride " à Sion le 7 juillet prochain suscite des remous. Selon l'Église et l'évêque Norbert Brunner, c'est un jeu diabolique. Les intégristes proches d'Écône partent à l'assaut et le *Nouvelliste valaisan* a lancé une pétition contre la manifestation. Le 23 mars, le Conseil municipal de Sion a décidé d'autoriser la Gay Pride. Il avait auparavant invité les organisateurs à renoncer à leur manifestation tout en précisant qu'il ne pouvait pas l'interdire. Les organisateurs ont pris des mesures pour qu'il n'y ait pas d'attaque contre la religion et les participants défilèrent en tenues vestimentaires correctes.

GENÈVE - Par 52 % contre 48 %, la population genevoise a refusé le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers sur le plan communal.

- Les démocrates-chrétiens de la Ville de Genève ont décidé de lancer un référendum contre la loi ouvrant des crédits de construction du nouveau musée d'ethnographie (55 millions pour le bâtiment). Les libéraux ont décidé de les soutenir. Ils pourraient être rejoints par les indépendants de l'Alliance de gauche. Le PDC conteste aussi l'emplacement choisi.

- Adolf Ogi a accepté d'entrer dans

le conseil exécutif de la Fondation Claude-Schwab. Celle-ci doit organiser à Genève en septembre un " Davos social ". Créée en 1998 par Klaus et Hilde Schwab, les fondateurs du World Economic Forum, elle veut encourager les entrepreneurs actifs dans le domaine social qui créent des biens d'utilité publique de valeur durable. Un prix d'un million de dollars doit récompenser le meilleur projet chaque année.

- Université de Genève. Un rapport accuse un professeur de s'être vendu à l'industrie du tabac. Le chercheur tronquait volontairement des résultats ou des comptes-rendus afin de cacher les risques liés à la cigarette et ainsi de soutenir les thèses d'un cigarettier américain. Une enquête a révélé que des experts de l'OMS ont été corrompus pendant des années (env. 25 ans) par des cigarettiers. Une enquête sera probablement ordonnée. (X. Farinelli/24heures)

BÂLE - 2 aquarelles de Paul Klee, volées au Kunstmuseum de Berne en 1976 ont été retrouvées à Bâle. *Der Niesen et Mit braunen Kamel* faisaient partie d'un héritage allemand et avaient été proposées à une compagnie d'assurance. Cette affaire pose des problèmes juridiques, car le vol est couvert par la prescription. Le Kunstmuseum, en tant que propriétaire légal, conserve cependant des droits sur ces œuvres.

JURA - Haut lieu de la mobilisation 1914-1918, l'Hôtel de la Gare de Courgenay, rendu célèbre par la petite Gileberge, rouvre ses portes. Fermés en 1997, l'hôtel et le restaurant ont été entièrement rénovés. L'inauguration officielle a eu lieu les 21 et 22 avril. Tous les cantons ont été invités et chacun était représenté par un groupe folklorique dans le cadre du 1^{er} festival " Folklore et musique populaire ". Un colloque d'histoire était également au programme.

SCHWYTZ - La commune schwytoise de Freienbach, lieu de domicile du banquier Martin Ebner, a bouclé ses comptes 2000 sur un

excédent de recettes de 19,3 millions de francs. L'oasis fiscale a atteint ce résultat record malgré une baisse de son taux d'imposition.

URI - L'ensemble de la voie suisse, chemin aménagé par les 26 cantons au bord du lac des Quatre-Cantons est à nouveau praticable. Depuis fin mai 1999, le tronçon bernois, situé à Uri était obstrué sur 500 mètres suite à un important éboulement de terrain. La réouverture du tronçon a exigé la construction d'un nouveau tunnel piétonnier d'une longueur de 43 mètres. Les falaises qui le surplombent ont été renforcées. La balade de 35 kilomètres attend les promeneurs.

BERNE - L'initiative " 200 000 francs c'est assez ", lancée par la Fédération des contribuables, proche de l'UDC, a abouti. Elle exige que les salaires des conseillers municipaux bernois passent de 230 000 à 200 000 francs.

VAUD - Le sort des clandestins inquiète la municipalité de Lausanne qui lance une étude. Les associations caritatives parlent de 5 000 personnes. Depuis 4 ans de plus en plus de sans-papiers viendraient d'Amérique latine, plus particulièrement d'Équateur, surtout des femmes qui trouvent facilement du travail comme femmes de ménage, gardes d'enfant ou gardes-malades.

- Université de Lausanne. Un mandarin de la Haute École, sommité internationale, est détenu et inculpé de faux dans les titres et d'abus de confiance, d'escroquerie et de gestion déloyale des intérêts publics. L'assistant doctorant, italien, arrivé à Lausanne il y a 4 ans a été indigné par des pratiques financières bizarres et a porté l'affaire devant les députés vaudois. Révolté par les conditions de travail et les conditions de sécurité, il a porté plainte auprès du doyen, et à la fin il a porté plainte auprès de la cellule d'intervention contre le mobbing (Impact). Depuis la justice instruit. Avec quel professeur de l'UNIL pourra-t-il terminer sa thèse ? (A. Walter 24heures)

- Après Genève, la FNAC va s'installer dans le bâtiment appelé " La

Banane ” dans le quartier du Flon à Lausanne. Ouverture en septembre 2002.

• Le dernier tronçon de l'autoroute A1 entre Yverdon et Payerne sera ouverte à la circulation début avril. Quelque 50 000 personnes ont assisté à l'inauguration les 24 et 25 mars de cette route attendue depuis 30 ans. Mais vers 16 heures des inconnus ont lancé des cocktails Molotov sur la chaussée entre les tunnels d'Arissoules et de Bruyères avant de prendre la fuite. Une heure avant dans le tunnel de Pomy, la police a interpellé une vingtaine de jeunes venus pacifiquement pour sensibiliser le public "aux méfaits du tout-voiture et du tout-pétrole en l'écrivant sur les murs. Les lanceurs

de cocktails Molotov, 4 agitateurs en culottes courtes sont âgés de 12 à 17 ans. Le meneur de 17 ans, vaudois a avoué avoir jeté à plusieurs reprises de tels cocktails sur le chantier de l'autoroute. Il a affirmé être allé plusieurs fois couper les tuyaux d'essence des machines de chantier afin d'empêcher le bon déroulement des travaux. (C. Aebi/24heures)

• Procès Lagonico. Après un mois de procès, la thèse de l'accusation l'emporte. C'est bien Christian Pidoux qui a manigancé l'enlèvement et tout organisé. Pascal s'est pleinement associé à l'enlèvement. La demande de rançon était pro-

grammée et n'est pas due aux menaces des Kosovars. Les peines sont : pour Christian Pidoux : 9 ans ; Pascal Schumacher 6 ans ; Katia Pastori 3 ans ; Marc Pidoux 12 mois avec sursis. Les exécutants kosovars ont de 15 mois avec sursis à 9 ans de prison, un est acquitté. Tous sont frappés de la peine d'expulsion pour 5, 10 et 15 ans, à vie pour l'un d'entre eux. Les indemnités pour tort moral de la famille Lagonico ont été admises pour 210 000 francs.

N.B. Les francs mentionnés sont des francs suisses

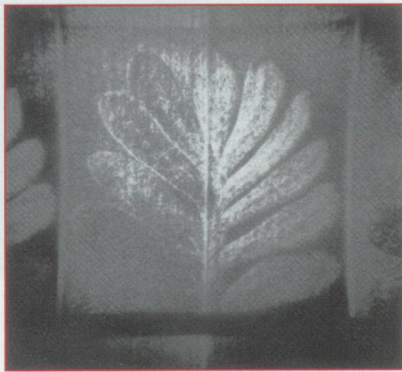
Henriette Germain-Nicolet

LES SUISSES DANS L'HEXAGONE

CENTRE CULTUREL SUISSE

38 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. 01 42 71 38 38.

Du mardi 12 au vendredi 15 juin 2001 :



Cinéma : artistes & architectes.

Force, énergie, structure, ligne... Avec la matière qu'il travaille - espace, volume, couleur, son, cinéma, langue - tout artiste se pose des questions qui relèvent, au fond, d'interrogations architecturales. On pourrait aussi renverser cette perspective et se demander où l'architecte puise son inspiration. Est-ce des conditions intrinsèques à la commande, des matériaux qu'il doit travailler, ou encore, d'une dimension artistique ? Autour de ce questionne-

ment sur la présence de l'artiste dans tout bâtisseur et du bâtisseur dans tout artiste, une quinzaine de films sont proposés, en marge de l'exposition " Matière d'art - architecture contemporaine en Suisse " (voir ci-dessous).

Jusqu'au 1^{er} juillet,
du mercredi au dimanche de 14 h à 19 h :

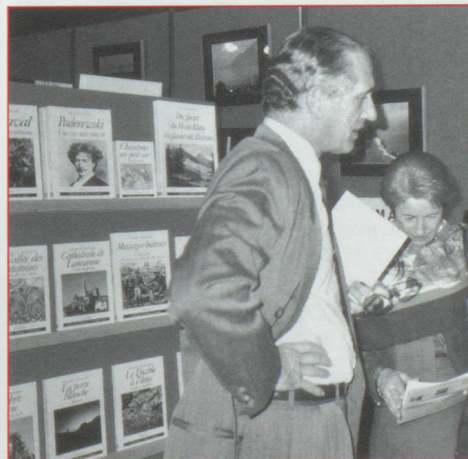
" Matière d'art - architecture contemporaine en Suisse "

À travers une quinzaine de bâtiments construits entre 1997 et 2000, choix éclairé par une approche thématique, Jacques Lucan, architecte et historien de

l'architecture, propose une " coupe " dans le paysage actuel de l'architecture helvétique. Une exposition produite par le Centre culturel suisse qui, après sa présentation à Paris, circulera dans plusieurs villes de France et à l'étranger.



L'édition suisse séduit les Parisiens



Lors du Salon du Livre, du 16 au 21 mars dernier, le stand Suissédition, groupe réunissant des éditeurs de toutes les régions de la Suisse francophone, a permis aux Parisiens de faire connaissance avec les auteurs suisses dans des domaines aussi variés que la littérature, l'histoire, la gastronomie, l'art... L'Ambassadeur de Suisse en France, accompagné de son épouse, a honoré de sa visite le stand helvétique.